

La Parole et les sacrements

La sainte cène

La cène du Seigneur, appelée aussi sainte cène ou plus couramment communion, a été instituée au moment de la Pâque, peu avant la mort du Sauveur (Mt 26.26-29; Mc 14.22-25; Lc 22.19-20; 1 Co 11.23-25). Elle rappelle la passion et la mort du Christ, car le sacrifice de sa personne, déjà annoncé à plusieurs reprises par Jésus, restait au cœur de tout son ministère terrestre (Mt 17.22; Mc 10.45).

La cène, comme la Pâque juive, n'est pas célébrée une seule fois, comme c'est le cas pour le baptême. Elle est communion renouvelée et renouvelable, puisqu'elle est d'abord une nourriture. Par notre participation à ce sacrement, Dieu nous communique la vie nouvelle, celle de son Fils (Jn 6.54).

Rappelons-nous cependant que ce nouveau sacrement est étroitement lié à l'élément central de l'agneau pascal juif (Ex 12). Car le pain était alors mangé en même temps que l'agneau rôti et la coupe de bénédiction était bue lors de ce même repas. Mais à présent, le pain rompu et le vin symbolisent le corps brisé et offert du Seigneur et son sang versé. En mangeant et en buvant, c'est-à-dire à travers ce geste concret et physique, le chrétien s'approprie tous les bienfaits du sacrifice du Christ, et l'ensemble du sacrement, aussi bien les éléments matériels que le geste, devient le rappel constant de sa mort rédemptrice.

Comme tout sacrement, la cène aussi est d'abord un signe. Ce signe inclut ou comprend à la fois les deux éléments (les espèces du pain et du vin) et l'acte qui consiste à manger et à boire. Elle est la représentation symbolique de la mort du Seigneur (1 Co 11.26). Mais elle symbolise également la participation du fidèle à la crucifixion et à la vie dans la foi de celui qui y prend part. Celui-ci confesse le Christ comme son Sauveur et le proclame comme son Roi.

Cependant, la cène est plus qu'un signe. Elle est aussi le sceau apposé sur la chose signifiée et la garantie de celle-ci. Elle donne au croyant l'assurance qu'il est effectivement l'objet de l'amour du Christ qui offrit sa personne jusqu'à accepter la mort infâme de la croix et subir la colère de Dieu et l'abandon aussi bien du Père que des hommes.

À présent, le fidèle a la certitude que toutes les richesses que contient l'Évangile lui appartiennent et que les bénédictions du salut lui sont offertes aussi certainement que les signes matériels qu'il reçoit à la Table du Seigneur. En mourant sur la croix, Jésus achève notre salut. Ceci est déclaré par le « *tout est accompli* », la dernière parole du Sauveur crucifié (Jn 19.30). En nous-mêmes, nous n'avons pas la vie (Jn 6.53). Dieu nous la donne en nous offrant la seule nourriture qui peut nous transmettre la vie nouvelle.

La mort du Christ scelle ainsi la Nouvelle Alliance par laquelle Dieu se donne, non plus seulement au peuple d'Israël, mais à tous ceux qui, proches ou lointains, l'accueillent dans la foi et répondent à son

invitation. La rançon a été payée. Le nouveau peuple de Dieu est racheté. Nous vivons comme des hommes et des femmes à qui leurs transgressions ne sont plus comptées, qui ont obtenu le pardon de leurs offenses.

La cène du Seigneur est aussi le mystère de la présence actuelle et réelle du Christ. Cette présence a donné lieu, ainsi qu'on le sait, à diverses interprétations théologiques, que nous ne pouvons que mentionner sommairement en passant.

L'Église romaine et, à quelques nuances près, l'Église grecque orthodoxe affirment cette présence de manière littérale. La transsubstantiation est la doctrine qui affirme que le pain et le vin gardent leurs apparences, mais changent de substance pour devenir matériellement le corps et le sang du Christ.

À l'opposé, la doctrine zwinglienne ne vit dans la cène qu'un symbole de la foi et de la fraternité, ce qui a amené des Églises qui se réclament de cette interprétation de la cène à une célébration annuelle du sacrement.

À la limite (si l'on peut s'exprimer ainsi), l'interprétation romaine laisse la foi de côté. Il n'est pas essentiel de croire, puisque le sacrement opère par lui-même, presque magiquement. Du côté zwinglien, la foi reste sans l'appui de la nourriture que Dieu lui-même donne pour la conforter.

L'ensemble des Églises réformées, aussi bien luthériennes que calvinistes, croient en la présence réelle du Christ dans la cène. Cette foi en la présence réelle a été formulée de différentes manières, ce qui a donné lieu à des disputes théologiques pénibles. Du côté luthérien, on parle de consubstantiation. Il n'y a donc pas de transsubstantiation des espèces comme c'est le cas dans la doctrine romaine. La doctrine luthérienne repose sur une interprétation christologique des deux natures du Christ et sur la possibilité de communication mutuelle de ces deux natures (« *communicatio idiomatum* »). En vertu de la communication de la nature divine, la nature humaine du Christ, toujours selon la théologie luthérienne, pourrait être présente physiquement sur terre dans les espèces du pain et du vin.

Du côté de la théologie réformée calviniste, on a pensé que, lors de la célébration de la cène, il n'y a pas que commémoration d'un événement passé, la mort du Christ, ni de représentation purement symbolique de cet événement, mais présence réelle, effective et spirituelle du Christ comprise et reçue uniquement au moyen de la foi. La théologie réformée pense que la nature humaine du Christ, qui se trouve au ciel depuis l'ascension, ne peut pas se communiquer à sa nature divine et qu'elle est actuellement localisée « *dans les lieux célestes* ». La présence du Christ est celle de sa nature divine, et sa promesse, « *je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* », ne concerne que cette dernière.

Néanmoins, la théologie réformée affirme avec force, et nous donnons ici la parole à Jean Calvin, « *que nous sommes vraiment faits participants à la propre substance de Jésus-Christ* ». Cette présence du Christ, la communication de sa vie, ne s'opère pas de manière matérielle, à travers un phénomène matériel, mais par le miracle du Saint-Esprit. Cela signifie pour le croyant une présence réelle et toute spéciale du Christ. Lorsque le fidèle reçoit le pain et le vin des mains du ministre, il sait que son Seigneur est là, mystérieusement, mais pleinement présent, se donnant à lui, pécheur indigne, et recevant ainsi une nouvelle dignité, le pardon en vue de la vie éternelle.

Cela nous amène à considérer la cène du Seigneur comme la célébration joyeuse d'un festin exceptionnel. Dans l'Église primitive, les fidèles célébraient le culte et la cène dans la certitude joyeuse que le Seigneur ressuscité était présent, comme il l'avait été durant les quarante jours entre sa résurrection et son ascension. Cette joie de la présence de leur Seigneur était l'élément essentiel et la réalité de leur culte. Il nous faut retrouver la joie que procure la présence du Fils de Dieu et le pardon obtenu grâce à l'expiation de la croix.

La cène est également une prophétie du Royaume à venir (1 Co 11.26). Jésus en personne en a fait la promesse. Il a chargé la cène de cette promesse (Mt 26.29). L'Église attend le retour glorieux du Christ ressuscité. Le jour de la fin sera le commencement d'un monde nouveau (2 Pi 3.13) dans lequel il établira son règne pacifique, juste et éternel. Nous serons alors abreuvés et nourris de la présence immédiate de Dieu. Cette prophétie n'est pas seulement faite à la communauté, mais c'est elle qui rassemble et crée cette même communauté à partir de tous ceux qui sont rassemblés, unis et bénis par la présence du Christ, nourris du même pain et de la même coupe. Ils savent qu'ils appartiennent à une même famille. La cène est l'annonce de ce repas dont parlent tant de paraboles (Mt 22.1-14; 25.1-13; Lc 14.15-24). Dès maintenant, ils forment un même corps parce qu'ils mangent du même pain et boivent de la même coupe (1 Co 10.17).

La cène est surtout l'occasion de la confession de notre foi. Évidemment, elle est un acte de Dieu en notre faveur, mais en nous avançant vers la Table du Seigneur, nous confessons notre péché et nous proclamons la mort du Christ pour les élus. Nous rappelons que nous sommes en marche vers le Royaume, comme les Israélites mangèrent la Pâque debout, prêts à partir pour la terre promise (Ex 12.11).

Posons-nous, pour conclure, la question de savoir pour qui la cène a été instituée. Elle a été instituée d'une manière disciplinée et non indiscriminée. Elle est offerte à la foi croyante et obéissante des membres de l'Église, à celui qui en comprend la signification spirituelle. Ainsi, les enfants qui n'ont pas l'âge d'en discerner le sens ne doivent pas y prendre part. Mais cette règle s'applique également aux adultes dont la condition spirituelle est incompatible avec une participation fidèle au sacrement. Aussi chaque croyant est-il invité à s'examiner avec un grand soin et dans l'humilité avant de prendre part au repas institué par le Seigneur. Bien entendu, les non-croyants en seront exclus. Pour bénéficier des avantages spirituels acquis par Jésus-Christ, la foi du participant est indispensable.

Toutes les Églises réformées fidèles à l'enseignement biblique préparent leurs fidèles la semaine précédant chaque célébration, et l'assemblée entend les avertissements et les exhortations relatives à la sainte cène.

Ainsi comprise, la cène nous conduit dans l'humilité devant Dieu pour lui confesser nos fautes, prier pour le pardon de nos offenses et prendre la résolution de nous corriger, de lui obéir toujours mieux et de le suivre dans toutes ses voies.

La cène témoigne de notre union intime avec Dieu. Grâce à son alliance, nous participons au privilège de nous asseoir à sa Table et de pratiquer la communion avec d'autres membres de la même

communauté ecclésiale. Ensemble, nous célébrons une fête, celle de la miséricorde et des richesses de Dieu à notre égard.

Aussi bien par notre baptême que par la cène, nous apprenons, dans la foi, à attendre notre salut de Dieu et de lui seul, à nous attacher à lui en toute circonstance et à marcher humblement dans l'obéissance et avec gratitude tous les jours de notre vie.

Aaron Kayayan, pasteur

Liturgie réformée. Foi et Vie Réformées, 1992.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))